

DECRET N° 2010-059 DU 25 FEVRIER 2010

*Chargeant Monsieur **Justin Sossou ADANMAYI**,
Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature
de l'intérim de Monsieur **Etienne KOSSI**, Ministre de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs pour compter du **Samedi 09 au**
Samedi 23 Janvier 2010 inclus.*

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2009-260 du 12 Juin 2009, portant composition du Gouvernement ;

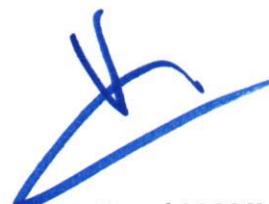
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Justin Sossou ADANMAYI**, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, est chargé d'assurer l'intérim de Monsieur **Etienne KOSSI**, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, du Samedi 09 au Samedi 23 Janvier 2010, période pendant laquelle ce dernier prendra part à la CAN 2010 en ANGOLA.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 FEVRIER 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI